

# **COMMUNAUTÉ RURALE BEAUBASSIN-EST**

États financiers consolidés

31 décembre 2019



**L. BOURQUE & ASSOCIATES P. C. INC.**

CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANTS | COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

## TABLE DES MATIÈRES

	<b>Page</b>
Rapport de l'auditeur indépendant	1
État consolidé des résultats	4
État consolidé de la situation financière	5
État consolidé de la variation de la dette nette	6
État consolidé des flux de trésorerie	7
Notes afférentes aux états financiers consolidés	8 - 20



## **RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

À son Honneur monsieur le maire et aux membres du Conseil municipal,

### **Rapport sur les états financiers consolidés**

#### **Opinion**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du Communauté rurale Beaubassin-est, qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2019, et les états consolidés des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats consolidés de ses activités et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes du secteur public.

#### **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes du secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités à l'égard de l'audit des états financiers consolidés sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe jointe à notre rapport. Cette description, qui se trouve à la page 3, fait partie intégrante de notre rapport.

Les chiffres des budgets sont présentés pour fins de comparaison. Ils ont été préparés et approuvés par le Conseil municipal. Ces chiffres n'ont pas fait l'objet d'un audit ou d'un examen.

*L. Bangué - Associés P. é. Inc.*

Comptables professionnels agréés

Dieppe, NB  
le 27 avril 2020

## **ANNEXE AU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

### **Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés**

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

---

**COMMUNAUTÉ RURALE BEAUBASSIN-EST**

État consolidé des résultats

Année terminée le 31 décembre

	2019 Budget (non-audité) (Note 15)	2019 Réal	2018 Réal
<b>Revenus</b>			
Mandat d'impôts fonciers	2 276 466 \$	2 276 466 \$	2 076 895 \$
Subventions sans condition	52 801	52 801	50 945
Ventes de services, amendes et autres frais	83 576	93 934	115 013
Autres transferts gouvernementaux	-	84 127	666 301
Intérêts	-	2 599	-
Autres recettes	1 425	34 720	2 334
	<u>2 414 268</u>	<u>2 544 647</u>	<u>2 911 488</u>
<b>Dépenses</b>			
Services d'administration générale	1 044 852	934 049	769 557
Services de protection	460 576	414 015	411 387
Services de transport	155 225	155 903	152 565
Services d'hygiène	397 900	396 920	398 274
Services de développement économique	219 821	219 821	213 677
Services récréatifs et culturels	211 643	223 424	206 000
	<u>2 490 017</u>	<u>2 344 132</u>	<u>2 151 460</u>
Excédent pour l'année (note 12)	<u>(75 749) \$</u>	200 515	760 028
Excédent accumulé au début de l'année		<u>2 082 914</u>	1 322 886
Excédent accumulé à la fin de l'année		<u>2 283 429 \$</u>	<u>2 082 914 \$</u>

**COMMUNAUTÉ RURALE BEAUBASSIN-EST**

État consolidé de la situation financière

31 décembre

2019

2018

**Actifs financiers**

Encaisse (note 3)	2 192 702 \$	1 178 831 \$
Comptes à recevoir		
Général	11 894	19 560
Gouvernement fédéral et ses agences (note 4)	30 159	36 754
	<u>2 234 755 \$</u>	<u>1 235 145 \$</u>

**Passifs**

Comptes à payer et frais courus	147 107	160 480
Revenus différés (note 5)	1 642 531	778 987
Dette à long terme (note 6)	558 000	640 000
Congés de maladie courus (note 7)	33 458	21 062
	<u>2 381 096</u>	<u>1 600 529</u>
<b>Dette nette</b>	<u>(146 341)</u>	<u>(365 384)</u>

**Actifs non financiers**

Immobilisations corporelles (note 11)	3 168 762	3 036 401
Amortissement cumulé (note 11)	744 848	593 959
	<u>2 423 914</u>	<u>2 442 442</u>
Charges payées d'avance	5 856	5 856
	<u>2 429 770</u>	<u>2 448 298</u>
<b>Excédent accumulé</b>	<u>2 283 429 \$</u>	<u>2 082 914 \$</u>

**APPROUVÉ PAR**

\_\_\_\_\_, Maire

\_\_\_\_\_, Trésorier

---

**COMMUNAUTÉ RURALE BEAUBASSIN-EST**

État consolidé de la variation de la dette nette

Année terminée le 31 décembre

**2019****2018**

---

Excédent pour l'année	<b>200 515 \$</b>	760 028 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	<b>(132 361)</b>	(759 812)
Amortissement des immobilisations corporelles	<b>150 889</b>	139 734
	<b>219 043</b>	139 950
Diminution de la dette nette	<b>219 043</b>	139 950
Dette nette au début de l'exercice	<b>(365 384)</b>	(505 334)
Dette nette à la fin de l'exercice	<b>(146 341) \$</b>	(365 384) \$



---

**COMMUNAUTÉ RURALE BEAUBASSIN-EST**

État consolidé des flux de trésorerie

Année terminée le 31 décembre

**2019****2018**

---

Augmentation (diminution) de trésorerie et des équivalents de trésorerie

**Mouvements de trésorerie liés à l'exploitation**

Excédent pour l'année	<b>200 515 \$</b>	760 028 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	<b>150 889</b>	139 734
Compte à recevoir - Général	<b>7 666</b>	(12 034)
Compte à recevoir - Gouvernement fédéral et ses agences	<b>6 595</b>	6 828
Compte à recevoir - Province du Nouveau-Brunswick	-	104 990
Comptes payables et frais courus	<b>(13 373)</b>	(16 181)
Revenus différés	<b>863 544</b>	(169 843)
Congés de maladie courus	<b>12 396</b>	(12 281)
	<b>1 228 232</b>	801 241

**Activités d'investissement en immobilisations**

Acquisition d'immobilisations corporelles	<b>(132 361)</b>	(759 812)
Produits de la vente d'immobilisations corporelles	-	-
	<b>(132 361)</b>	(759 812)

**Activités de financement**

Dettes à long terme	<b>(82 000)</b>	(80 000)
---------------------	-----------------	----------

Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie **1 013 871** (38 571)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Au début de l'exercice **1 178 831** 1 217 402À la fin de l'exercice **2 192 702 \$** 1 178 831 \$

---

## **1. Objectif de l'organisation**

La Communauté rurale Beaubassin-est a été incorporée comme village par *Loi sur les municipalités* du Nouveau-Brunswick. En tant que municipalité, Communauté rurale Beaubassin-est est exemptée d'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149 (1)(c) de la *Loi canadienne de l'impôt sur le revenu*.

---

## **2. Résumé des principales conventions comptables**

Les états financiers consolidés de Communauté rurale Beaubassin-est reposent sur les observations de l'administration présentées conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les gouvernements locaux, comme le recommande le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de l'Institut canadien des comptables agréés.

Les états financiers présentés selon les normes du CSP portent surtout sur la situation financière de la Municipalité et sur les changements à cet égard. L'état consolidé de la situation financière comprend tous les passifs et actifs de la Municipalité.

Les aspects importants des conventions comptables adoptées par la Municipalité sont les suivants :

### **Entité publiante**

Les états financiers consolidés reflètent les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses et les changements à la dette nette et au flux net de trésorerie de l'entité publiante. L'entité publiante comprend toutes les organisations et entreprises responsables de l'administration des affaires et des ressources de la Municipalité et qui sont la propriété de la Municipalité ou qui sont contrôlées par elle.

Les transactions et les soldes interservices et organisationnels sont éliminés.

### **Budget**

Les montants inscrits aux présents états financiers ont été approuvés par le conseil le 17 décembre 2019 et par le Ministre des gouvernements locaux le 23 janvier 2019.

### **Comptabilisation des recettes**

- (a) Les recettes non affectées sont enregistrées sur la base de la comptabilité d'exercice et sont constatées lorsque la somme recouvrée est raisonnablement assurée. Les contributions avec restrictions sont comptabilisées en tant que revenu de l'année auquel les frais connexes sont engagés.
- (b) Les autres recettes sont enregistrées lorsqu'elles sont réalisées.

### **Recours à des estimations**

La préparation des états financiers consolidés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une influence sur les montants déclarés à l'actif et au passif et sur la déclaration des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants déclarés de revenus et de dépenses au cours de l'exercice. Ces estimations sont examinées périodiquement et, si des rectifications deviennent nécessaires, elles sont signalées dans les revenus de la période à laquelle elles deviennent connues. Les résultats peuvent être différents de ces estimations.

**2. Résumé des principales conventions comptables (suite)****Instruments financiers**

Les instruments financiers de la Municipalité se composent de l'encaisse, de comptes débiteurs, des montants exigibles du gouvernement du Nouveau-Brunswick, des montants exigibles du gouvernement fédéral, des montants exigibles des fonds propres, d'un prêt bancaire, de créditeurs, de charges à payer et des dettes à long terme. Sauf indication contraire, la direction est d'avis que la Municipalité n'est pas exposée à d'importants taux d'intérêt, taux de change ou risque de crédit découlant de ces outils financiers. La juste valeur de ces outils financiers correspond approximativement à leur valeur comptable, à moins d'indication contraire.

La Municipalité est exposée au risque de crédit par le biais des comptes débiteurs. La Municipalité minimise les risques de crédit grâce à une gestion régulière du crédit.

**Encaisse et équivalents d'encaisse**

Encaisse et équivalents d'encaisse comprennent l'encaisse en main, les soldes bancaires et dépôts à court terme ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées selon leur coût qui comprend tous les montants qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction, le développement ou l'amélioration de l'actif. Le coût des immobilisations corporelles est amorti sur une base linéaire pendant la durée de vie utile estimée comme suit :

<b>Type d'actif</b>	<b>Années</b>
Améliorations foncières	5-20 ans
Immeuble	15-25 ans
Meubles et équipement de bureau	3-5 ans
Machinerie et équipement	5-15 ans
Véhicules	5 ans

Les actifs en construction ne sont pas amortis tant que l'actif n'est pas disponible pour une utilisation productive.

**Information sectorielle**

Communauté rurale Beaubassin-est est une municipalité diversifiée qui offre une grande gamme de services à ses résidents. Aux fins de la gestion des rapports, les opérations et les activités de la Municipalité sont organisées et signalées par fonction. Cette présentation a été créée dans le but d'enregistrer des activités spécifiques pour atteindre certains objectifs conformément à des règlements spéciaux, des restrictions ou des interdictions. Les services municipaux sont fournis par les départements suivants:

Services d'administration générale

Ce service est responsable du financement global et de l'administration locale de la Municipalité. Ceci comprend les fonctions du conseil, gestion générale et financière, les questions juridiques et de conformité avec la législation ainsi que les relations civiques.

Services de protection

Cette section est responsable de la protection contre les incendies et les mesures d'urgence.

Services de transport

Cette section est responsable des services de circulation et d'éclairage des rues.

Services d'hygiène

Cette section est responsable de l'enlèvement des déchets solides.

**2. Résumé des principales conventions comptables (suite)**

Services de développement économique

Cette section est responsable du zonage, du développement communautaire, du tourisme et autres services de développement et promotionnels.

Services récréatifs et culturels

Cette section est responsable de l'entretien et l'exploitation des installations récréatives et culturelles incluant les parcs et terrain de jeux et autres établissements récréatifs et culturels.

**Avantages postérieurs à l'emploi**

La Municipalité a reconnu ses obligations en vertu des régimes postérieurs à l'emploi et les coûts connexes, net des actifs du régime. La Municipalité a un avantage de congé de maladie tel que documenté dans la note 7.

<b>3. Encaisse</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>
Encaisse - affectée (note 14)	<b>325 961 \$</b>	275 813 \$
Encaisse - non affectée	<b>1 866 741</b>	903 018
	<b>2 192 702 \$</b>	1 178 831 \$

<b>4. Sommes à recevoir du gouvernement fédéral et de ses agences</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>
Agence du revenu du Canada (remboursement de TVH)	<b>30 159 \$</b>	36 754 \$

<b>5. Revenus différés</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>
Fonds de la taxe sur l'essence	<b>1 618 354 \$</b>	754 822 \$
Autres	<b>24 177</b>	24 165
	<b>1 642 531 \$</b>	778 987 \$

<b>6. Dette à long terme</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>
<u>Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick</u>		
Débentures:		
<b>Général</b>		
BI 50-2013, 1.35% - 3.70%, due en 2028, DC# 12-0058	<b>184 000 \$</b>	201 000 \$
BK 40-2014, 1.15% - 3.45%, due en 2024, DC#11-0116	<b>127 000</b>	171 000
BL 43-2014, 1.20% - 3.50%, due en 2029, DC#14-0020	<b>247 000</b>	268 000
	<hr/> <b>558 000 \$</b>	<hr/> 640 000 \$

L'approbation de la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités a été obtenue pour la dette à long terme.

Les paiements requis sur le principal pendant les cinq prochaines années sont les suivants:

2020 -	84 000 \$
2021 -	60 000 \$
2022 -	63 000 \$
2023 -	64 000 \$
2024 -	65 000 \$

---

**7. Congés de maladie accumulés**

La Municipalité offre un congé de maladie qui s'accumule à 1.25 jours par mois pour employés à temps plein. Tous les employés peuvent accumuler un maximum de 100 jours de congés de maladie. Un employé peut prendre un congé avec solde pour une durée égale au congé de maladie accumulé. Le congé de maladie est un avantage non financé. En tant que tel, il n'y a pas d'actifs applicables. Les prestations sont payées à partir des recettes générales lorsqu'elles viennent à échéance.

---

**8. Engagements**

La Municipalité a conclu diverses ententes pour la collecte et l'enlèvement des déchets solides, les services d'incendie et le déblaiement de la neige. Les paiements annuels minimaux sont les suivants:

2020 -	182 997 \$
2021 -	154 133 \$

**9. Conformité des emprunts à court terme****Emprunt d'exploitation**

Ainsi que le prescrit la Loi sur les municipalités, les emprunts pour financer les affaires courantes du Fonds général sont limités à 4% du budget de fonctionnement de la municipalité. En 2019, la Municipalité s'est conformée à cette restriction.

**Emprunt inter fonds**

Le guide servant à la présentation des rapports financiers municipaux exige que les emprunts inter fonds à court terme soient remboursés l'année suivante à moins que l'emprunt est pour un projet de nature capitale. Les montants payables entre les fonds sont en conformité avec cette exigence.

---

**10. Excédent de l'actif à court terme sur le passif à court terme - Fonds de capital et d'emprunt**

Au 31 décembre 2019, les fonds de capital et d'emprunt de la Municipalité indiquent un excédent de l'actif à court terme sur le passif à court terme par les montants suivants:

	Fonds de capital général
Actif à court terme	1 631 240 \$
Passif à court terme	<u>1 624 611</u>
	<u>6 629 \$</u>

Cet excédent est le résultat de la contribution du Fonds de taxe sur essence reçue avant l'achat capital effectué. La Municipalité a l'intention d'utiliser cet excédent pour financer une dépense en capital en 2020.

## COMMUNAUTÉ RURALE BEAUBASSIN-EST

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2019

### 11. Tableau d'immobilisations corporelles

	Terrain	Bâtiments et améliorations foncières		Véhicules	Machinerie et équipements	Infrastructure		Eau et égouts	Petit matériel	Actifs en construction	2019 Total	2018 Total
		Améliorations aux terrains	améliorations foncières			Routes et rues	Installations de traitements					
<b>Coût</b>												
Solde d'ouverture	100 000 \$	- \$	1 040 055 \$	62 942 \$	795 550 \$	- \$	- \$	- \$	63 143 \$	974 711 \$	3 036 401 \$	2 276 589 \$
Ajouts : Additions nets durant l'année	-	-	899 808	-	-	-	-	-	3 327	76 665	979 800	759 812
Moins : Dispositions durant l'année	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(847 438)	(847 438)	1
Solde de fermeture	100 000	-	1 939 863	62 942	795 550	-	-	-	66 470	203 937	3 168 762	3 036 401
<b>Amortissement accumulé</b>												
Solde d'ouverture	-	-	185 381	59 749	292 835	-	-	-	55 994	-	593 959	454 225
Ajouts : Amortissement durant l'année	-	-	70 699	3 192	73 621	-	-	-	3 377	-	150 889	139 734
Moins : Amortissement accumulé sur disposition	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Solde de fermeture	-	-	256 080	62 941	366 456	-	-	-	59 371	-	744 848	593 959
<b>Valeur nette</b>	100 000 \$	- \$	1 683 783 \$	1 \$	429 094 \$	- \$	- \$	- \$	7 099 \$	203 937 \$	2 423 914 \$	2 442 442 \$
Composé de :												
Fonds général	100 000 \$	- \$	1 683 783 \$	1 \$	429 094 \$	- \$	- \$	- \$	7 099 \$	203 937 \$	2 423 914 \$	2 442 442 \$
Fonds eau et égouts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	100 000 \$	- \$	1 683 783 \$	1 \$	429 094 \$	- \$	- \$	- \$	7 099 \$	203 937 \$	2 423 914 \$	2 442 442 \$

## COMMUNAUTÉ RURALE BEAUBASSIN-EST

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2019

### 12. Tableau de présentation sectorielle

	Administration générale	Protection	Transport	Hygiène	Développement économique	Récréatifs et culturels	Eau et égouts	2019 Consolidés	2018 Consolidés
<b>Revenus</b>									
Mandat d'impôts fonciers	955 242 \$	421 076 \$	141 912 \$	363 775 \$	200 969 \$	193 492 \$	- \$	2 276 466 \$	2 076 895 \$
Vente de services, amendes et autres frais	-	1 800	-	-	76 129	16 005	-	93 934	115 013
Subvention sans condition	22 156	9 767	3 292	8 437	4 661	4 488	-	52 801	50 945
Autres transferts gouvernementaux	16 234	-	-	25 894	-	41 999	-	84 127	666 301
Intérêts	2 599	-	-	-	-	-	-	2 599	-
Autres	34 720	-	-	-	-	-	-	34 720	2 334
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	1 030 951	432 643	145 204	398 106	281 759	255 984	-	2 544 647	2 911 488
<b>Dépenses</b>									
Salaires et bénéfices	382 311	35 154	-	-	-	104 123	-	521 588	397 369
Biens et services	505 802	301 451	155 903	396 920	219 821	73 215	-	1 653 112	1 594 050
Amortissement	39 657	65 145	-	-	-	46 086	-	150 888	139 734
Intérêts	6 279	12 265	-	-	-	-	-	18 544	20 307
	934 049	414 015	155 903	396 920	219 821	223 424	-	2 344 132	2 151 460
Excédent (déficit) pour l'année	96 902 \$	18 628 \$	(10 699) \$	1 186 \$	61 938 \$	32 560 \$	- \$	200 515 \$	760 028 \$



**COMMUNAUTÉ RURALE BEAUBASSIN-EST**

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2019

**13. Réconciliation de l'excédent de l'année**

	Fonctionnement Général	Capital Général	Fonctionnement Eau et égouts	Capital Eau et égouts	Réserve Fonctionnement	Réserve Capital	Réserve Fonctionnement Eau et égouts	Réserve Capital - Eau et égouts	Total
<b>Excédent par fonds pour l'année 2019</b>	308 375 \$	(108 891) \$	- \$	- \$	354 \$	677 \$	- \$	- \$	200 515 \$
<b>Ajustement à l'excédent (déficit) annuel pour le financement requis</b>									
Surplus (déficit) d'avant dernière année	(78 545)	-	-	-	-	-	-	-	(78 545)
Transferts entre fonds									
Élimination de transfert	(90 363)	90 363	-	-	-	-	-	-	-
Élimination de transfert	(36 000)	-	-	-	-	36 000	-	-	-
Élimination de transfert	(14 000)	-	-	-	14 000	-	-	-	-
Remboursement du principal de la dette à long terme	(82 000)	82 000	-	-	-	-	-	-	-
Provision pour congés de maladies courus	12 396	-	-	-	-	-	-	-	12 396
Dépense d'amortissement	-	150 888	-	-	-	-	-	-	150 888
<b>Total d'ajustements à l'excédent (déficit) de l'année 2019</b>	<b>(288 512)</b>	<b>323 251</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>14 000</b>	<b>36 000</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>84 739</b>
<b>Excédent des fonds pour l'année 2019</b>	<b>19 863 \$</b>	<b>214 360 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>14 354 \$</b>	<b>36 677 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>285 254 \$</b>

**COMMUNAUTÉ RURALE BEAUBASSIN-EST**

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2019

**14. État des réserves**

	Réserve Fonctionnement Général	Réserve Capital Général	Réserve Fonctionnement Eau et égouts	Réserve Capital Eau et égouts	2019 Total	2018 Total
<b>Actifs</b>						
Encaisse	108 960 \$	217 001 \$	- \$	- \$	325 961 \$	275 814 \$
Débiteurs	304	580	-	-	884	-
<b>Excédent accumulé</b>	<b>109 264 \$</b>	<b>217 581 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>326 845 \$</b>	<b>275 814 \$</b>
<b>Revenus</b>						
Transfert du Fonds de fonctionnement général	14 000 \$	36 000 \$	- \$	- \$	50 000 \$	40 000 \$
Intérêts	354	677	-	-	1 031	-
<b>Dépenses</b>						
Transfert au Fonds de capital général	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	83 150 \$
<b>Excédent (déficit) pour l'année</b>	<b>14 354 \$</b>	<b>36 677 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>51 031 \$</b>	<b>(43 150) \$</b>

---

## COMMUNAUTÉ RURALE BEAUBASSIN-EST

Notes afférentes aux états financiers consolidés  
31 décembre 2019

---

### 14. État des réserves (suite)

Qu'il soit résolu que le montant de 36,000\$ soit transféré au fonds de réserve pour immobilisations. Ces fonds proviendront du fonds de fonctionnement général.  
*Proposée par Michel E. Gaudet*  
*Appuyée par Jean-Charles Dugas*

Qu'il soit résolu que le montant de 14,000\$ soit transféré au fonds de réserve de fonctionnement. Ces fonds proviendront du fonds de fonctionnement général.  
*Proposée par Michel E. Gaudet*  
*Appuyée par Omer Leger*

Je certifie que les résolutions ci-haut sont des copies vraies et exactes des résolutions adoptées à un réunion extraordinaire du Conseil le 9 décembre 2019.

---

Yves M. Leger  
Greffier  
Communauté rurale Beaubassin-est

---

Date

**COMMUNAUTÉ RURALE BEAUBASSIN-EST**

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2019

**15. Budget de fonctionnement réconcilié au budget CSP**

	Budget de fonctionnement Général	Budget de fonctionnement Eau et égout	Amortissement Immobilisations	Transferts	Total
<b>Revenus</b>					
Mandat d'impôts fonciers	2 276 466 \$	- \$	- \$	- \$	2 276 466 \$
Ventes de services - amendes et autres frais	83 576	-	-	-	83 576
Subventions sans condition	52 801	-	-	-	52 801
Autres recettes	1 425	-	-	-	1 425
Autres transferts	85 406	-	-	(85 406)	-
	2 499 674	-	-	(85 406)	2 414 268
<b>Dépenses</b>					
Services d'administration générale	986 469	-	39 657	18 726	1 044 852
Service de protection	395 431	-	65 145	-	460 576
Services de transport	155 225	-	-	-	155 225
Services d'hygiène	397 900	-	-	-	397 900
Services de développement économique	219 821	-	-	-	219 821
Services récréatifs et culturels	165 557	-	46 086	-	211 643
Frais de services de la dette					
Repaiements de la dette à long terme	82 000	-	-	(82 000)	-
Intérêts	18 726	-	-	(18 726)	-
Déficit d'avant-dernière année	78 545	-	-	(78 545)	-
	2 499 674	-	150 888	(160 545)	2 490 017
Excédent (déficit)	- \$	- \$	(150 888) \$	75 139 \$	(75 749) \$

**COMMUNAUTÉ RURALE BEAUBASSIN-EST**  
Notes afférentes aux états financiers consolidés  
31 décembre 2019

16. Support des dépenses	Budget 2019	Réal 2019	Réal 2018
<b>Services d'administration générale</b>			
Services législatifs			
Maire	21 703 \$	15 346 \$	9 951 \$
Conseillers	107 313	97 778	56 766
Colloques sur le développement	14 500	11 807	2 673
Autres frais législatifs	14 000	11 988	834
Administration			
Salaires et bénéfiques	151 389	160 383	83 097
Immeubles à bureau	75 722	51 932	59 927
Frais légaux	25 000	4 683	13 821
Autres	169 118	137 929	122 065
Gestion des finances			
Salaires et bénéfiques	63 057	63 320	65 650
Honoraires professionnels	10 000	8 468	11 000
Services communs			
Relations municipales	25 008	24 777	26 934
Formation et perfectionnement	9 500	8 189	7 585
Coûts reliés à l'évaluation	123 175	123 175	120 251
Autres services communs	44 000	35 956	18 121
Autres			
Autres services d'administration générale	68 390	60 276	60 402
Subventions à des organismes	32 500	29 075	24 708
Assurance responsabilité publique	26 815	41 145	41 327
Langues officielles	1 000	-	-
Autres	4 279	1 886	2 384
Intérêts	18 726	6 279	6 677
Amortissements	39 657	39 657	35 384
	<b>1 044 852 \$</b>	<b>934 049 \$</b>	<b>769 557 \$</b>
<b>Services de protection</b>			
Mesures d'urgence	159 215 \$	159 035 \$	160 951 \$
Brigade de pompiers	64 269	59 028	62 772
Postes	91 565	35 030	32 573
Matériel et équipement d'incendie	55 382	61 568	50 121
Formation et perfectionnement	10 000	8 995	6 494
Lieux inesthétique	15 000	12 949	8 416
Intérêts sur la dette à long terme	-	12 265	13 630
Amortissements	65 145	65 145	76 430
	<b>460 576 \$</b>	<b>414 015 \$</b>	<b>411 387 \$</b>
<b>Services de transport</b>			
Éclairage des rues	153 225 \$	154 698 \$	152 192 \$
Plaques de noms des rues	2 000	1 205	373
	<b>155 225 \$</b>	<b>155 903 \$</b>	<b>152 565 \$</b>

**COMMUNAUTÉ RURALE BEAUBASSIN-EST**  
Notes afférentes aux états financiers consolidés  
31 décembre 2019

**16. Support des dépenses**

	Budget 2019	Réal 2019	Réal 2018
<b>Services d'hygiène</b>			
Enlèvement des déchets solides	257 578 \$	256 634 \$	250 170 \$
Site d'enfouissement	138 322	138 322	146 609
Formation et perfectionnement	2 000	1 964	1 495
	<b>397 900 \$</b>	<b>396 920 \$</b>	<b>398 274 \$</b>
<b>Services d'urbanisme</b>			
Commission d'urbanisme	211 166 \$	211 166 \$	205 163 \$
Autres	8 655	8 655	8 514
	<b>219 821 \$</b>	<b>219 821 \$</b>	<b>213 677 \$</b>
<b>Services récréatifs et culturels</b>			
Salaires et bénéfiques	57 207 \$	57 324 \$	58 495 \$
Administration - autres	850	577	521
Parcs et terrains de jeux	3 000	1 822	1 812
Autres services récréatifs et culturels	104 500	117 615	117 251
Amortissements	46 086	46 086	27 921
	<b>211 643 \$</b>	<b>223 424 \$</b>	<b>206 000 \$</b>